

ARRETE

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
VU le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières

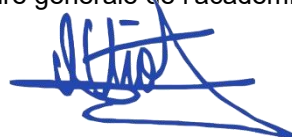
ARTICLE UNIQUE :

Les adjoints techniques de recherche et de formation de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ATRF) dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'**adjoint technique de recherche et de formation de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur principal de 2nde classe** (ATRF P2C) au titre de l'année 2021 (classement par ordre alphabétique) :

Mme	Mélanie	DA FONSECA	Université de Picardie Jules Verne	AMIENS
Mme	M'Barka	EL BAKOURI	Université de Picardie Jules Verne	AMIENS
M.	Rémi	FERAND	Université de Picardie Jules Verne	BEAUVAIS
Mme	Yolande	FOUQUET	Université de Technologie	COMPIEGNE
Mme	Véronique	LEFEVRE	Université de Picardie Jules Verne	AMIENS
M.	Éric	MINNE	Université de Picardie Jules Verne	AMIENS
Mme	Nathalie	REY	Université de Picardie Jules Verne	AMIENS

Fait à AMIENS, le 30 juin 2021

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie,



Delphine VIOT-LEGOUDA